



MOT DE LA MAIRESSE

Bonjour,

La saison estivale se termine à peine qu'il est maintenant le temps de penser à remiser les articles d'été pour sortir les articles de chasse pour les nombreux chasseurs et chasseuses.

Eh oui! On est déjà rendu là.

Même pendant l'été, l'équipe municipale a travaillé sur certains dossiers. Il y a eu du développement pour le dossier du CPE. Les inspections sont terminées, nous attendons les rapports.

Le 19 septembre 2022 aura lieu une rencontre de travail avec la firme Bang, architecte, pour la présentation d'un plan pour le centre communautaire.

Ne pas oublier la rencontre avec l'entreprise Exploitation Jaffa le 30 septembre 2022.

Nous sommes toujours à l'affût pour le dossier cellulaire. C'est long mais nous allons y arriver.

En terminant je souhaite une bonne chasse et soyez prudents et prudentes.

Josiane Appleby

Mairesse



Province de Québec
Municipalité de Saint-Alphonse

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO 334-2022
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 272-2013
« PLAN D'URBANISME » DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse a adopté à sa réunion du 1^{er} août 2022 le Règlement numéro 334-2022 modifiant le Règlement numéro 272-2013 (Plan d'urbanisme) de la municipalité de Saint-Alphonse ;

QUE ce Règlement a pour objet et conséquence de remplacer le plan d'affectation des sols numéro AF-2016-06.3 de la municipalité de Saint-Alphonse par le plan numéro AF-2021-06.3 « Affectation des sols du territoire municipalisé (tenure privée) de la municipalité de Saint-Alphonse », conformément au Schéma d'aménagement et développement durable révisé de la MRC de Bonaventure ;

QUE ce Règlement est en vigueur en date du 12 septembre 2022, date de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Bonaventure ;

QUE ce Règlement est disponible pour fin de consultation au bureau de la Municipalité de Saint-Alphonse et sur le site web de la Municipalité de Saint-Alphonse à l'adresse suivante www.st-alphonsegaspesie.com.

Donné à Saint-Alphonse, ce 15 septembre 2022.

Annick Duguay Cormier, directrice générale
et greffière-trésorière



Province de Québec
Municipalité de Saint-Alphonse

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO 335-2022
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 274-2013
« RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse a adopté à sa réunion du 1^{er} août 2022 le Règlement numéro 335-2022 modifiant le Règlement numéro 274-2013 (Règlement de zonage) de la municipalité de Saint-Alphonse ;

QUE ce Règlement a pour objet et conséquence mettre à jour les dispositions relatives à l'émission de permis de construction à des fins résidentielles à l'intérieur de la zone agricole permanente qui ont été identifiés dans le Schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la MRC de Bonaventure;

QUE ce Règlement est en vigueur en date du 12 septembre 2022, date de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Bonaventure ;

QUE ce Règlement est disponible pour fin de consultation au bureau de la Municipalité de Saint-Alphonse et sur le site web de la Municipalité de Saint-Alphonse à l'adresse suivante www.st-alphonsegaspesie.com.

Donné à Saint-Alphonse, ce 15 septembre 2022

Annick Duguay Cormier, directrice générale
et greffière-trésorière



Municipalité de
SAINT-ALPHONSE

**LE 30 SEPTEMBRE
PROFITE DE LA
JOURNÉE PORTE
OUVERTE**

ÉCOCENTRE ÉCOTOURISTIQUE

**POUR DÉCOUVRIR
L'ENTREPRISE
EXPLOITATION JAFFA**

**AU 268 ROUTE DE SAINT-ALPHONSE
À SAINT-ALPHONSE**

**15 H 00 VISITE DE L'ÉCOCENTRE
ÉCOTOURISTIQUE**

**16 H 00 PRÉSENTATION DU
PROJET INDUSTRIEL**

SUIVI D'UN 5 À 7

EXPLOITATION JAFFA

LA FABRIQUE

Ouverture du bureau de la Fabrique pour septembre et octobre

Le bureau est ouvert de 9h. à 11h.

SEPTEMBRE: les lundis 12 et 26

OCTOBRE: les lundis 17 et 31





AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Alphonse, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2023, 2024 et 2025 a été déposé à mon bureau le 15 septembre 2022, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2023 ;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC de Bonaventure
51, rue Notre-Dame, C.P. 310
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0
- Être faite sur le formulaire à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 2014-07 de la MRC de Bonaventure et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à St-Alphonse, ce 15 septembre 2022.

Annick Duguay Cormier,
Directrice générale et greffière-trésorière



OPÉRATEUR MACHINERIE LOURDE TEMPORAIRE



La Municipalité de St-Alphonse est à la recherche d'une personne ayant les qualificatifs requis afin de combler un poste temporaire d'opérateur de machinerie lourde ainsi que divers travaux journaliers

Principales responsabilités à effectuer

- Opérer de la machinerie lourde
- Participer à la construction et à l'entretien des infrastructures et des chemins
- Effectuer le transport de gravier, sable et roche

Profil recherché

- Bonne capacité physique
- Détenir un permis de conduite de classe 3 et 5
- Connaissance de la mécanique générale est un atout

Envie de relever le défi?

Veuillez consulter l'offre d'emploi complet sur le site de la municipalité



OPÉRATEUR MACHINERIE LOURDE



La Municipalité de St-Alphonse est à la recherche d'une personne ayant les qualificatifs requis afin de combler un poste d'opérateur de machinerie lourde ainsi que divers travaux journaliers

Principales responsabilités à effectuer

- Opérer de la machinerie lourde
- Participer à la construction et à l'entretien des infrastructures et des chemins
- Effectuer le transport de gravier, sable et roche

Profil recherché

- Bonne capacité physique
- Détenir un permis de conduite de classe 3 et 5
- Connaissance de la mécanique générale est un atout

Envie de relever le défi?

Veuillez consulter l'offre d'emploi complet sur le site de la municipalité



CLAC

Prochains vendredi du Clac :

- Le 23 septembre
- Le 7 octobre

À venir en septembre :

20 septembre : Assemblée générale annuelle, bienvenue aux anciens membres !

Les cartes de membre 2023 seront vendues dans les prochains mois.

24 septembre : Soirée DJ avec « Tia de Killa **remise en octobre.**

Les Journées de la Culture 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre.

La publicité sera diffusée la semaine du 19 septembre. Cette année, les arts visuels seront mis de l'avant :

- Exposition permanente, les générations seront misent à l'honneur
- Atelier avec des artistes et artisans de la place
- Conte animé pour les jeunes.



CLAC

À venir en octobre :

Soirée DJ avec « Tia de Killa » avec une thématique... surveillez notre page Facebook et nos publicités (date à déterminer).

22 octobre : Soirée pour vous mes dames !
Soirée Coquine avec Marie Aude Leblanc.

Le CLAC a remis une ligne téléphonique dans son local.
Le nouveau numéro est le 418-388-5632.

La salle est toujours disponible pour location. Vous pouvez laisser votre message sur notre répondeur ou communiquer directement à Caroline Bujold au 418-388-2450.

Tu veux faire parti du comité ? 2 places sont libres.

Tu es disponible pour :

- Une réunion par mois
- Faire du bénévolat lors d'activités
- Un vendredi du CLAC de temps en temps (si tu veux, pas obligé)
- Des idées et pleins de temps libre.

Joins-toi à notre belle équipe !!!



**Club des 50 ans et plus
Le Madelon**



Club des 50 ans et + La Madelon

RAPPEL

Bonjour à tous,

Les membres intéressés à venir à des cours en début de soirée, veuillez nous aviser le plus rapidement. Avec un nombre suffisant pour former un groupe, nous pourrions entreprendre les démarches pour un formateur disponible.

Communiquer avec Céline Paquet, présidente 418-388-0141, Micheline Laviolette 418-388-5147 ou par adresse courriel lamadelon.stalphonse@gmail.com

Les personnes âgées de plus de 50 ans, vous pouvez prendre une carte de membre temporaire qui peut être émise entre le 1^{er} août et 1^{er} octobre 2022, en attente de la carte de membre officielle en décembre. Le coût est de 25.00\$ et valable pour obtenir les escomptes et avantages auprès des marchands participants et partenaires. Vous avez besoin d'informations ou devenir membre du club des 50 ans et plus la Madelon, communiquez avec Céline Paquet 418-388-0141.

Le baseball-poche débutera le 22 septembre 2022 à 13 h 15 au centre communautaire.

Le jeudi 29 septembre 2022, vous êtes invités à venir au local pour un après-midi **porte ouverte**, de 13 h 15 à 16 h 00. Venez voir le local et les nombreuses activités disponibles. On vous attend en grand nombre.

Les projets communautaires dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2022-2023 débuteront bientôt. Nous devons créer un projet tout en respectant les exigences demandées par le gouvernement fédéral. Le montant accordé suite à l'analyse du projet ne sera connu qu'au printemps 2023.

Cette année, nous vous demandons votre opinion, aux gens de plus de 50 ans, à quelles activités aimeriez-vous participer ?

Vous pouvez communiquer avec Céline Paquet, présidente 418-388-0141, Micheline Laviolette, secrétaire 418-388-5147 ou par courriel lamadelon.stalphonse@gmail.com

Le conseil d'administration



Pour diffusion dans vos bulletins municipaux

Vous souhaitez développer un projet culturel ?

Suite à l'entente de développement culturel conclue entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC de Bonaventure, il est possible que vous soyez éligible à recevoir une aide financière pour la réalisation d'actions qui s'inscrivent dans les grandes orientations de la **Politique culturelle de la MRC de Bonaventure** et de son **Plan d'action culturel 2021-23**.

Sont admissibles :

- les organismes ayant des activités sur le territoire de la MRC de Bonaventure,
- les municipalités du territoire,
- le conseil de bande de Gesgapegiag,
- les artistes professionnel·les ou en voie de professionnalisation,
- les individus résidant sur le territoire.

Pour déposer une demande, visitez le site web de la MRC à l'adresse suivante :
<https://mrcbonaventure.com/culture>

Pour plus d'information, contactez :

Natalie Martin, agente de développement culturel

Courriel : culture@mrcbonaventure.com

Téléphone : 418 752-1492

LE BELGIQUOIS



DATE DE PARUTION
LE 15 SEPTEMBRE 2022

**SITE INTERNET DU LIEU
D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE :**
www.letsaintalphonse.com

**SITE INTERNET DE LA
MUNICIPALITÉ :**
www.st-alphonsegaspesie.com

**Le bureau municipal sera
fermé le lundi 10 octobre pour
l'Action de Grâce**

Dates à retenir

Recyclage les :

- **19 septembre 2022**
- **3 octobre 2022**
- **17 octobre 2022**

Ordures ménagères les:

- **16 septembre 2022**
- **23 septembre 2022**
- **30 septembre 2022**
- **7 octobre 2022**
- **14 octobre 2022**

**Réunion du conseil municipal le
lundi 3 octobre à 19 h
exceptionnellement à la salle du
bureau municipal au 127, rue
principale Est.**

Vous avez une annonce, un avis, un projet à publier dans le journal, [c'est gratuit.](#)

**Envoyez-nous votre message au bureau de la municipalité par courriel :
cacist-alphonse@globetrotter.net**

Au plus tard le jeudi 29 septembre 2022 avant 11 h

Nous acceptons les textes en format papier ou en traitement de texte Word

La parution du journal se fera vers le « 15 » de chaque mois.